

<http://www.snetap-fsu.fr/La-CPC-pleniere-se-prononce-pour.html>



La CPC plénière se prononce pour le maintien du Bac pro en quatre ans

- Les Dossiers - Pédagogie - Réformes du lycée - Réforme de la voie professionnelle -

Date de mise en ligne : mardi 4 décembre 2007

Date de parution : 5 décembre 2007

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

CPC plénière du 4 décembre 2007

Un voeu sur le maintien du Bac pro en 4 ans adopté à la quasi unanimité

Plusieurs des organisations représentées à la CPC (Commission Professionnelle Consultative) ont demandé aux représentants de la [DGER](#) qui animaient la réunion d'ouvrir un débat sur la mise en place du Bac Pro en 3 ans dans l'enseignement agricole.

La quasi totalité des organisations qui se sont exprimées sur ce sujet ont dénoncé la précipitation avec laquelle la DGER s'engageait dans la voie de la substitution du bac pro en 3 ans au bac pro en 4 ans (2 ans en [BEPA](#) + 2 ans en Bac Pro).

Ils ont également rappelé que le niveau V de qualification était un niveau pertinent pour une part des emplois et demandé que ce niveau soit maintenu.

A l'issue de ces débats, le SNETAP a demandé au Président que le v¹/₂u suivant soit soumis au vote de la CPC :

La CPC rappelle que la voie professionnelle construite en deux étapes (BEPA + Bac Pro) a fait les preuves de sa réussite en permettant à 78,7% des élèves titulaires d'un BEPA de poursuivre des études au niveau IV (Bac Pro : 45,5% - [BTA](#) : 27,1% - Bac techno : 2,8% - BP IV : 3,3% >> Total 78,7%). Elle demande le maintien de ce cursus.

Ce v¹/₂u a été adopté à l'unanimité moins 3 abstentions .